

Dans la continuité du module 1 consacré aux typologies de handicap, aux éventuelles conséquences en emploi et aux moyens de compensation, ce module vise à outiller les référents handicap sur un rôle central : l'accompagnement individuel des agents, dans une approche centrée sur la personne, son parcours professionnel et son pouvoir d'agir.

Le module met l'accent sur la posture professionnelle, la compréhension fine des situations de travail et l'accompagnement des parcours dans la durée, en intégrant les principes d'autodétermination, de rétablissement et de réhabilitation psychosociale appliqués à l'emploi.

Objectif général

Permettre aux référents handicap d'ajuster leur posture et de développer des pratiques d'accompagnement favorisant l'autonomie, l'autodétermination et le rétablissement des agents en situation de handicap tout au long de leur parcours professionnel.

Objectifs pédagogiques

À l'issue du module, les participants seront capables de :

- Analyser une situation de handicap au travail **sans se limiter aux catégories de handicap**, en prenant en compte le contexte professionnel, organisationnel et relationnel.
- Adopter une **posture d'accompagnement ajustée**, distincte d'une posture prescriptive ou experte.
- Conduire des **entretiens d'accompagnement** favorisant l'expression des besoins, des choix et des priorités de l'agent.
- Soutenir l'**autodétermination** et le **pouvoir d'agir** de la personne accompagnée.
- Comprendre les principes du **rétablissement** et de la **réhabilitation psychosociale**, et leur application dans l'emploi.
- Mobiliser les acteurs, dispositifs et ressources en cohérence avec le projet et le rythme de l'agent.

Programme et contenus détaillés

Comprendre les situations et le rôle d'accompagnement

- Du handicap à la situation de travail : approche globale et contextualisée
- Rôle, missions et limites du référent handicap dans l'accompagnement individuel

Posture d'accompagnement, communication et autodétermination

- Accompagnement : définition, enjeux et spécificités du rôle de référent handicap
- Comment favoriser l'autodétermination et le pouvoir d'agir de l'agent

Accompagner les parcours : rétablissement, emploi et coordination

- Notions clés de rétablissement et de réhabilitation psychosociale
- L'emploi comme levier du rétablissement : opportunités et limites
- Posture du référent handicap dans une logique de parcours et de temporalité

Cartographie des acteurs, dispositifs et ressources mobilisables

Méthode pédagogique

- Apports théoriques
- Analyse de situations professionnelles apportées par les participants
- Jeux de rôle
- Débriefings collectifs
- Travaux en sous-groupes
- Échanges de pratiques

Formateur

Formateur spécialisé dans le domaine de l'emploi, du handicap et de la fonction publique.

Évaluation des acquis

À l'issue du module, une évaluation des notions acquises sera proposée au moyen d'un questionnaire mixant questions à choix multiples et questions ouvertes. L'évaluation peut donner lieu à un échange individuel sur un point spécifique non acquis.

Durée

3 jours

Dates et lieux

Cette session de formation aura lieu les 5, 6 et 7 octobre 2026, dans les locaux d'AGIR'H situés 24, rue Aristide Bergès à Chambéry.



[Voir le calendrier de formation](#)

Inscription

Inscription au plus tard deux semaines avant le début de la formation.
Inscription possible dans le parcours ou par module.

Pré-inscription



6 à 12 participants maximum par session.

Lors de l'inscription vous pourrez préciser vos besoins en compensation/aménagements.

Contact et référent accessibilité

Amandine VEROT

☎ 06 81 05 27 00

✉ averot@agir-h.org

Tarif

Tarif de ce module : 1 560 € par participant

Modules complémentaires

Cette formation s'inscrit dans le cadre du [parcours de formation « être référent handicap dans la fonction publique »](#) en 8 modules de 1 à 3 jours.